



LIBERTE EGALITE FRATERNITE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

1 place de la Mairie – 69610 SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE
Téléphone 04.74.70.04.83

Site mairie : www.saintgenislargentiere.fr / courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 12 DECEMBRE 2025

Vendredi douze décembre deux mille vingt cinq, à vingt heures trente minutes, en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexis BADOIL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 14

Président : Alexis BADOIL, Maire.

Secrétaire élu : André BASTION.

13 membres présents : Alexis BADOIL, Gilbert MOSNIER, Chantal YVOREL, Sandrine DRIVON, André BASTION, Joseph VOLAY, Joachim BOURBON, Colette PERIER, Arnaud VERNAY, Virginie MASSE, Jean-Charles JULLIN, Laurent CHABAUD, Cindy GUIOTTO

1 membre excusé : Sylviane FAYOT

1 procuration : Sylviane FAYOT à Colette PERIER.

L'ordre du jour est établi comme suit :

1. Hommage à Monsieur Gilbert DUSSUYER.
2. Dépenses d'investissement avant le vote du budget.
3. Projets et travaux en cours.
4. Compte rendu des commissions.
5. Informations et questions diverses.

Le Conseil Municipal :

- Valide le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 14 novembre 2025.
- Rend hommage à Monsieur Gilbert DUSSUYER avec une minute de silence. Il est proposé de verser une subvention à l'association Ass'Hum pour laquelle Monsieur Gilbert DUSSUYER a beaucoup œuvré. Il n'a pas souhaité de plaque pour ses obsèques, ce geste valorise son engagement humanitaire et d'élu. (délibération 62.2025)
- Accepte que les dépenses d'investissement puissent être payées dans la limite des 25 % du budget prévisionnel communal 2025, et ce avant le vote du budget 2026. (délibération 63.2025)

- Fait le point sur les travaux et projets en cours :
 - **Lotissement communal « St Roch »** : le lot remis en vente a été réservé.
 - **PAV – points d'apports volontaires** : une subvention d'un montant de 12 500 € a été attribuée par le Département pour l'aménagement des différents PAV installés sur la commune.
 - **Extension de la mairie et création de stationnement** : un projet est à l'étude pour agrandir la mairie afin de créer une salle pour les archives et une pièce « cuisine ». Par la même occasion, il est envisagé l'aménagement de places de parking « rue de l'église ». Pour ce projet, une subvention de l'Etat, dans le cadre de la DETR, est demandée. (délibération 64.2025)
 - **Halle à l'espace de loisirs** : la création de cette halle est validée, l'entreprise retenue est PASSELEGUE de St Laurent, les travaux pourraient être réalisés en avril 2026.
 - **Locations communales** : plusieurs travaux sont à entreprendre au « 5 montée St Roch » avec le changement des portes d'entrée des 4 appartements et la porte principale ainsi que la réfection de la partie vitrée de la toiture.
 - **Glissières de sécurité « au Bissardon » et « aux vignes »** : le devis de l'entreprise AER est validé. Une subvention de 5000 € a été accordée dans le cadre des amendes de police pour ces travaux.
 - **Voirie** : la commission va se réunir prochainement pour déterminer les travaux à entreprendre en 2026.
 - **Station d'épuration** : avec la mise en séparatif (grande rue à Ste Foy / route de Lyon à St Genis), le fonctionnement de la station « des Rossandes » est moins problématique.
- Entend les comptes rendus de différentes réunions :
 - **CCAS** : le repas a lieu samedi 13 décembre, tout est prêt pour accueillir la centaine d'inscrits.
 - **Conseil municipal enfants** : la décoration du village a été faite pour les fêtes de fin d'année.
 - **SIVOS** : la charge communale, fiscalisée, s'élève à 639.05 € pour l'année scolaire 2025-2026. (délibération 65.2025)
 - **Vie du village – la Revole** : la soirée du 8 décembre a été une belle réussite. Merci aux bénévoles impliqués.
 - **SIEMLY** : 93 % des compteurs ont été équipés en télérelève, les autres sont prévus pour la fin de l'année. Les tarifs augmentent en 2026 (environ 3.50 € sur une facture de 90 m3).
 - **Commission agriculture et forêt – CCMDL** : une étude est en cours sur les arbres à planter en fonction du changement climatique (espèces à favoriser et éviter).
 - **CCMDL** : les élus, lors du prochain conseil communautaire, devront choisir entre 3 possibilités d'adhésion pour le traitement des ordures ménagères du territoire (environ 6000 tonnes / an pour environ 38000 habitants). La convention pour l'hébergement et la maintenance du site internet est reconduite dans les mêmes conditions que les années précédentes soit 285 € / an. (délibération 66.2025)
- **Questions diverses :**
 - L'éclairage du terrain en gore faisant partie de l'éclairage public, c'est au SYDER de gérer la réparation.
 - Les sentiers pollinier et des aqueducs seront restaurés d'ici le printemps (nettoyage, signalétique).
 - Le sinistre de la croix de la Valsonnière a été déclaré auprès de l'assureur et une expertise est prévue le 13/01.

- Plusieurs dates sont données : distribution des sacs poubelles samedi 3 janvier de 9h à 12h à la salle annexe cantine. Vœux à la population dimanche 4 janvier à 10h30 à la salle des fêtes.
- Procède à la répartition des frais de fourniture gaz pour la résidence du clocher. (délibération 67.2025)
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 23 janvier.

Document établi le 17 décembre 2025.

Le Maire,
Alexis BADOIL

